

# #vaccinsobligatoires Qu'est-ce qui change ?



Mon enfant est né avant 2018



Mon enfant est né  
à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018

3

vaccins

11

vaccins

Obligatoires et exigés selon l'âge de mon enfant pour entrer en collectivité  
Crèche, assistants-maternels, halte-garderie, école, colonies de vacances...

Je dois présenter pour l'admission de mon enfant :

Les pages vaccination de son carnet de santé

OU

Tout document du professionnel de santé attestant de la réalisation des vaccins

Uniquement pour  
les 3 vaccins ( DTP)

À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2018  
pour tous les vaccins obligatoires  
en fonction de l'âge de mon enfant

## 10 injections suffisent pour être protégé contre 11 maladies

Vaccination contre	Age approprié					
	2 mois	4 mois	5 mois	11 mois	12 mois	18 mois
Diptérie, Tétanos, Poliomyélite, Coqueluche, Haemophilus Infuenza de type b, Hépatite B	1 <sup>ère</sup> dose 	2 <sup>ème</sup> dose 		3 <sup>ème</sup> dose 		
Pneumocoque	1 <sup>ère</sup> dose 	2 <sup>ème</sup> dose 		3 <sup>ème</sup> dose 		
Méningocoque C			1 <sup>ère</sup> dose 		2 <sup>ème</sup> dose 	
Rougeole, Oreillons, Rubéole					1 <sup>ère</sup> dose 	2 <sup>ème</sup> dose 